

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES COLLOQUES DU SÉNAT LA 5^{ème} RÉPUBLIQUE AU PARLEMENT, SANS LESFEMMES

AU SECOURS ! DE GAULLE, REVIENS !!

Les femmes auraient pu penser que la 5^{ème} république avait constitué une avancée dans la défense de leurs droits.

Dès 1944, De Gaulle leur avait fait « l'honneur » de les considérer comme des citoyen-e-s à part entière : par l'ordonnance du 21 Avril 1944, les Françaises avaient obtenu le droit de vote, qu'elles ont exercé, pour la première fois, le 20 avril 1945.

Depuis Le 4 octobre 1958, la Constitution de la 5^{ème} république précise, dans son article 1 :

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de **tous les citoyens** sans distinction d'origine, de race ou de religion.

Voilà que 50 ans après, le Sénat, le 15 mai prochain, célèbrera par un colloque « **la 5^{ème} République au parlement** » : 17 intervenants : des hommes de droite, des hommes de gauche. Pas une femme !!!! Pas une universitaire !!! Pas une politologue,!! !! Pas une élue !!

Aucune femme jugée digne d'être appelée à témoigner, dans une assemblée que De Gaulle voulait supprimer. On peut se poser la question : les femmes seront elles admises à assister aux débats ? Probablement. Pour servir d'auditrices attentives, tout juste bonnes à applaudir ceux qui exercent le pouvoir en leur nom

Le réseau d'associations féminines « Demain la Parité » continuera d'exiger que les gouvernements et l'opinion attachent la plus grande importance à la reconnaissance effective des femmes dans la vie politique, économique, sociale et culturelle de la République. et agissent en conséquence.